

AUDIT THERMIQUE DES BÂTIMENTS PUBLICS

A l'initiative de la commission Urbanisme et Ecologie le conseil municipal a commandé un audit thermique sur l'ensemble des bâtiments communaux.

Les conclusions de cet audit sont du plus haut intérêt et ont apporté un éclairage plein d'enseignement sur les consommations d'énergie et les rejets de CO₂.

Les bâtiments communaux concernés sont : La mairie et son bâtiment annexe, la poste, le nouveau presbytère, la Salle de la Bruche, le club house et vestiaire du stade de foot, l'école primaire, l'école maternelle et le hangar communal de la rue de la Paix.

Pour chaque bâtiment le rapport comprend : Le descriptif détaillé du bâtiment et de son installation de chauffage, le calcul des déperditions, le calcul des consommations liées au chauffage et à l'eau chaude sanitaire, le calcul des économies d'énergie résultant des améliorations proposées et l'impact environnemental lié à ces économies d'énergie.

Les conclusions les plus significatives du rapport :

- Les dépenses annuelles des bâtiments publics s'élèvent à 57 900 € dont 45 % pour les écoles et 30% pour la salle de la Bruche.
- Les émissions annuelles en CO₂ sont de 160 tonnes dont 52% pour les écoles
- L'enveloppe des bâtiments suivants n'est pas isolée : Mairie et son annexe, Club House Foot et vestiaire du RDC, école primaire et école maternelle, le hangar rue de la Paix.

Les installations de chauffage existantes suivantes sont vieillissantes et (ou) polluantes : Ecole primaire et maternelle ; Mairie et annexe (dont les travaux d'amélioration sont programmés).

- Les retours sur investissements sont pour les travaux proposés (isolation + chauffage), très courts (4 à 6 ans).

Les premiers enseignements :

La municipalité, soucieuse de son budget de fonctionnement et respectueuse de l'environnement, au vu des résultats de cet Audit va programmer les travaux conduisant à la fois à une baisse significative des frais de chauffage et à une diminution des rejets de CO₂ dans la nature (l'objectif est de diminuer de 55 % les rejets à l'horizon 2012).

La commission URBANISME et ECOLOGIE a fait dès à présent des propositions d'investissement qui vont dans ce sens. Propositions qui concernent les années 2010 et 2011. Le Conseil Municipal délibérera, lors du vote du budget 2010 sur les montants alloués à ces travaux.

L'école est en bonne place dans ces propositions car c'est elle qui enregistre les consommations et les rejets de CO₂ les plus importants. C'est également du côté de l'école maternelle que, en période de grand froid, l'on rencontre le plus de problèmes pour atteindre les températures minimales de confort. Trois bonnes raisons pour la classer dans les priorités.

Le rapport a aussi permis de révéler que la piste envisagée dans les projets de transformation de la Mairie et de son annexe au niveau du chauffage ne sont finalement pas des plus optimales au niveau de retour sur investissement. A vouloir trop bien faire on peut se tromper de direction : Les nouvelles propositions sont d'un investissement bien moindre.



L'école, grosse consommatrice d'énergie et plus grosse productrice de CO₂. Des travaux permettront de réduire la facture et la pollution avec un retour sur investissement très rapide.